

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la
Meurthe-et-Moselle

Arrondissement de
Lunéville

Pôle d'Equilibre
Territorial et Rural
Pays du Lunévillois

DELIBERATION

COMITE DE POLE

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-neuf mars à vingt heures, les Membres du Comité de pôle se sont réunis sur la convocation de M. le Président, adressée le 22/03/2023 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui a eu lieu Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat Salle n°2- 1er étage - accès par le parking arrière - 11 avenue de la Libération 54300 LUNEVILLE.

Nombre de membres dont le
conseil doit être composé :15

Nombre de conseillers en
exercice :29

Date de convocation :
22 mars 2023

Présidence : Philippe DANIEL, président.

Etaient présents :

Jocelyne CAREL, Rose-Marie FALQUE, Jean-Paul FRANCOIS, Dominique GEORGE, Laurie JOCHAUD DU PLESSIX, Jacques LAMBLIN, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Gérard RITZ, Philippe COLIN, Dominique FOINANT, Bernard MULLER, Fabrice BOYER, Jacques LAVOIL, René WAGNER, Philippe DANIEL, Maurice HERIAT, Linda KWIECIEN, Olivier MARTET, Thierry MERCIER

Mandat de procuration : Pierre-Jean COURBEY à Rose-Marie FALQUE, Bruno MINUTIELLO à Gérard RITZ, Catherine PAILLARD à Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Matthieu SIGIEL à Jean-Paul FRANCOIS, Jean-Claude BAZIN à Philippe COLIN, Jonathan KURKIENCY à Linda KWIECIEN, Christophe SONREL à Olivier MARTET

Absents : Christian GEX, Murielle GRIFFOUL, Philippe ARNOULD

Voix consultatives : Sophie LEHE était excusée, Claude RICHARD était présents.

Secrétaire de séance : Monsieur Olivier MARTET

Membres présents.....19

Absents ayant donné mandat de procuration.....7

Absents.....3

Votants.....26

Délibération 2023 026 : MOTION TOURISME

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
19	26	23	0	3	0

POUR UN AVENIR POUR LE CHÂTEAU DE LUNÉVILLE

Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays du Lunévillois réunit en comité de pôle le 29 mars 2023 :

Constata :

Le Château de Lunéville, qui a tant su émerveiller les hôtes de Léopold et de Stanislas en leur temps, demeure un des lieux incontournables à visiter dans la région Grand-Est. Sa dimension Européenne, son Histoire riche et mouvementée, continuent d'intriguer et d'attirer les visiteurs à la recherche d'une plongée dans l'univers d'une cour au XVIIIème siècle.

Il est entendu que le « Versailles Lorrain » est un lieu emblématique, véritable moteur pour l'économie touristique du territoire Lunévillois. Néanmoins, avec le temps, le profil et les attentes des visiteurs ont évolué. Si, il y a encore quelques années, des expositions à thèmes attiraient un public sur un large périmètre, les envies sont aujourd'hui ailleurs.

La crise sanitaire a, comme sur bien d'autres sujets, été un marqueur influençant les modes de consommation et de déplacement. Aujourd'hui les visiteurs de sites patrimoniaux sont à la recherche d'animations dynamiques ou d'expériences à vivre leur permettant d'optimiser leur séjour.

Vingt années se sont écoulées maintenant depuis le tragique incendie.

Aujourd'hui, la restauration de l'escalier nord a débuté. Force est de constater, cependant, que le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle n'émet, pour le moment, aucun projet d'ampleur pour dynamiser ce lieu emblématique. Nous avons l'impression que l'élan initial perd de sa force ; un indice permet de le penser puisque l'argent des donateurs et des assurances n'est toujours pas entièrement utilisé.

Nous nous interrogeons également sur la qualité de la restauration. En effet, les taches noires apparues dès le début de la restauration sur les façades et les pots à feux subsistent voire reprennent de la vigueur. Les éléments rénovés dans la chapelle se dégradent déjà de façon plus apparente. Les ailes non incendiées subissent les outrages du temps, on y voit apparaître de la mousse, des vitres cassées, etc. Ces éléments contribuent à donner une image d'abandon.

Il nous semble aussi important de réhabiliter une aire de jeux pour enfants dans le parc des Bosquets. Ce parc est classé monument historique, il convient donc d'y installer une aire de jeux en harmonie avec l'environnement culturel et esthétique du château. Des équipements répondant à une telle exigence existent, il conviendrait donc d'engager une réflexion.

Enfin, pour accueillir davantage une réflexion sur l'accueil des autocaristes et des automobilistes est essentielle. Outre la cour du rocher et les places de parking place de la 2^e DC, il serait pertinent d'amener une réflexion sur un autre lieu – à proximité du château – pour garer les véhicules. La Halle à grains, dont le propriétaire est le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, pourrait être une piste.

Demande :

A l'image de la cour qu'il a abritée, le château se doit être un lieu de découvertes et d'émerveillement. Pour ce faire, il faut engager un programme et nous sommes prêts à nous associer à la réflexion sur cette question.

Pourrions-nous, Madame la présidente, à la demande des membres du comité de pôle du Pays du Lunévillois, organiser une rencontre entre les différents acteurs concernés et intéressés par ce sujet ?

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

Pour extrait conforme,
Affiché le 5 avril 2023
Philippe DANIEL
Président.

